



73^{ème} Réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA

COMMUNIQUE FINAL

Le Comité des Ministres de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a tenu sa 73^{ème} Réunion à Ouagadougou, Burkina Faso, le 26 juillet 2024.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Apollinaire Joachimson KYELEM de Tambèla, Premier Ministre du Burkina Faso.

Dans son discours, il a mis en exergue l'importance stratégique du transport aérien pour les pays africains. Il a souligné que le modèle de l'ASECNA, basé sur la mutualisation des moyens des Etats, constitue un atout à préserver. Il a indiqué qu'il incombe au Comité des Ministres, instance suprême de gouvernance de l'Agence, de penser et bâtir l'ASECNA de demain tout en gardant toujours à l'esprit les 3 piliers sur lesquels les pères fondateurs de l'Agence l'ont édifiée il y'a 65 ans, à savoir : la solidarité, la qualité des ressources humaines et la quête permanente de l'excellence.

Auparavant, Honoré SAYI, Ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande du Congo, Président du Comité des Ministres de l'ASECNA, a souligné que l'ASECNA a les capacités techniques pour fournir des services de navigation par satellite à l'échelle de tout le continent africain. Il a exhorté les Etats membres à préserver ce bel outil d'intégration et de coopération.

A l'issue de ses travaux, le Comité a adopté les décisions suivantes :

Au titre de l'intégration de nouveaux aéroports dans les activités communautaires

Le Comité des Ministres a décidé de l'intégration dans la liste des aéroports communautaires, de l'**aéroport de Saint Louis du Sénégal** pour compter du 1^{er} janvier 2025.

Au titre de la demande d'adhésion de la Gambie à l'ASECNA

Le Comité a pris acte de la demande formulée par le Gouvernement de la République de Gambie relative à son adhésion aux activités communautaires de l'ASECNA et instruit le Directeur général à prendre les dispositions nécessaires en coordination avec l'Etat concerné dans le cadre d'un accompagnement technique pour satisfaire les critères et conditions techniques d'adhésion à l'ASECNA.

Au titre de la désignation d'un nouveau Directeur Général de l'ASECNA

Le Comité a décidé de tenir une session spéciale le 27 septembre 2024 à Dakar au Sénégal autour de ce dossier

Le Comité a décidé de tenir ses sessions de 2026 et 2027, respectivement à Malabo en Guinée Equatoriale et à Kigali au Rwanda.

Le Comité félicite chaleureusement **Monsieur Mohamed MOUSSA**, Directeur Général dont le mandat prend fin le 31 décembre 2024, pour ses grandes réalisations à la tête de l'ASECNA.

Fait à Ouagadougou le 26 juillet 2024

Le Président du Comité des Ministres
Anûuyirtole Roland SOMDA,
Ministre des Transports, de la Mobilité Urbaine
et de la Sécurité Routière du Burkina Faso